SENATE
COMMITTEES DIRECTORATE



SÉNAT
DIRECTION DES COMITÉS

CANADA

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 28 octobre 2026
(58)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 16 h 17, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Denise Batters (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Clement, Dalphond, McBean, Miville-Dechêne, Oudar, Prosper, Simons, Tannas et Wells (*Alberta*) (10).

Participent à la réunion : Allison Lowenger et Laura Blackmore, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 12 mars 2026, le comité entreprend son examen du projet de loi S-241, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les Indiens.

TÉMOINS :

L'honorable sénateur Scott Tannas, parrain du projet de loi.

Ministère de la Justice Canada :

Me Kenyatta Hawthorne, avocat, Section de la politique en matière de droit pénal;

Me Max Binnie, avocat-conseil et chef d'équipe, Section de la politique en matière de droit pénal.

Services aux Autochtones Canada :

Lyndon Simmons, directeur, Programmes économique et gestion, Direction des terres et développement économique.

L'honorable sénateur Scott Tannas fait une déclaration puis répond aux questions.

À 17 h 20, la séance est suspendue.

À 17 h 25, la séance reprend.

Kenyatta Hawthorne et Lyndon Simmons font chacun une déclaration puis, avec Max Binnie, répondent aux questions.

À 18 h 19, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Emily Barrette